

**FONDATION SAINT IRENEE  
COMPTES CUMULES**

6 avenue Adolphe Max

69000 LYON

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

APE : 9499Z

Siret : 80244385300014

***BUREAU LYON***

**FONDATION SAINT IRENEE**

**2023**

**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Comptes annuels

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	1 632 080		1 632 080	1 632 080
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 214 976		1 214 976	1 214 976
Constructions	6 170 733	459 712	5 711 021	5 844 094
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 167	484	1 683	1 900
Immob. en cours / Avances et acomptes	60 176		60 176	
Biens reçus par legs / donations destinés à être				183 333
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total I</b>	<b>9 080 132</b>	<b>460 196</b>	<b>8 619 936</b>	<b>8 876 383</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				6 075
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	4 265		4 265	9 466
Créances reçues par leg ou donations	169 790		169 790	29 270
Autres créances	291 405		291 405	198 741
Divers				
Valeurs mobilières de placement	6 323 967	6 798	6 317 169	6 099 954
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 354 535		9 354 535	10 195 578
Charges constatées d'avance				
<b>Total II</b>	<b>16 143 961</b>	<b>6 798</b>	<b>16 137 163</b>	<b>16 539 083</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)	44		44	40
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>25 224 137</b>	<b>466 994</b>	<b>24 757 143</b>	<b>25 415 506</b>

## Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>9 684 446</b>	<b>9 584 446</b>
Première situation nette établie		
Fonds statutaires	3 041 446	2 941 446
Dotations non consommables	6 643 000	6 643 000
Autres fonds propres sans droit de reprise		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>	<b>600 000</b>	<b>400 000</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	600 000	400 000
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 148 360	1 551 539
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-566 988</b>	<b>1 595 376</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>12 865 818</b>	<b>13 131 361</b>
Fonds propres consommables	250 321	277 418
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>	<b>13 116 139</b>	<b>13 408 779</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	169 790	212 603
Fonds dédiés	6 540 808	5 682 619
<b>Total II</b>	<b>6 710 598</b>	<b>5 895 222</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		40
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		<b>40</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	380 520	427 863
Découverts et concours bancaires	22 755	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	403 275	427 863
Emprunts et dettes financières diverses	36 658	15 253
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 855	63 247
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	52 587	47 121
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 357 031	5 557 980
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>4 930 406</b>	<b>6 111 465</b>
Ecarts de conversion - Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>24 757 143</b>	<b>25 415 506</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>569 374</b>	<b>426 300</b>
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	569 374	426 300
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>4 469 475</b>	<b>8 001 843</b>
Concours publics et subventions d'exploitation		26 000
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable	27 096	272 582
Ressources liées à la générosité du public	3 817 955	7 656 664
Contributions financières	624 424	46 597
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges		2 449
Utilisation des fonds dédiés	1 660 601	2 738 032
Autres produits	5	8
<b>Total I</b>	<b>6 699 454</b>	<b>11 168 632</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock	6 075	
Autres achats et charges externes	534 714	420 856
Aides financières	4 692 571	5 958 942
Impôts, taxes et versements assimilés	41 002	27 006
Salaires et traitements	255 466	218 044
Charges sociales	91 988	72 868
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	133 805	114 605
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	2 639 373	3 020 108
Autres charges	11 016	10
<b>Total II</b>	<b>8 406 009</b>	<b>9 832 439</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-1 706 555</b>	<b>1 336 193</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	267 987	86 336
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges	35 345	112
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement	181 382	
<b>Total III</b>	<b>484 714</b>	<b>86 448</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions	2 234	36 919
Intérêts et charges assimilées	3 712	3 343
Différences négatives de change	644	
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
<b>Total IV</b>	<b>6 590</b>	<b>40 262</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>478 124</b>	<b>46 186</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-1 228 430</b>	<b>1 382 379</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	705 974	213 105
Sur opérations en capital	1 061 195	586
Reprises provisions, dép., et transferts de charge	515	
<b>Total V</b>	<b>1 767 684</b>	<b>213 691</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	45 074	107
Sur opérations en capital	1 061 169	586
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		
<b>Total VI</b>	<b>1 106 242</b>	<b>694</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>661 442</b>	<b>212 998</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>8 951 853</b>	<b>11 468 771</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))</b>	<b>9 518 841</b>	<b>9 873 395</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-566 988</b>	<b>1 595 376</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	5 774	8 095
Bénévolat	17 000	7 728
<b>TOTAL</b>	<b>22 774</b>	<b>15 823</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	5 774	7 728
Prestations en nature	17 000	8 095
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>22 774</b>	<b>15 823</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FONDATION SAINT IRENEE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 24 757 143 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 566 988 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2024 par les dirigeants de l'association.

### Présentation de la Fondation

L'établissement dit « FONDATION SAINT-IRENEE » a pour but de soutenir le développement, notamment dans le diocèse de Lyon, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, et dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part.

Elle apporte, dans la mesure du possible, son soutien moral et financier aux œuvres, services et institutions dont l'activité répond à l'objet de la fondation.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général et plus spécifiquement au règlement n°2018-06 modifié par le règlement n°2020-08 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Constructions : 10 à 50 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



## Règles et méthodes comptables

### Fonds dédiés et reportés

La collecte des ressources est utilisée par le Conseil d'Administration lors du vote de soutien à des missions sociales. Ces montants votés sont alors inscrits dans un compte 419100 de "projets à verser".

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Reports en fonds dédiés sur ressources issues de la générosité publique », en contrepartie d'un compte de passif « Fonds dédiés sur dons ou legs affectés ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produit des exercices futurs en « Utilisations des fonds dédiés sur ressources issues de la générosité publique » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

En ce qui concerne les fondations abritées, l'intégralité des ressources (affectées ou non) non encore utilisées figurent dans le compte des fonds dédiés de la Fondation Saint-irénée pour un montant de :

- 40 086 € pour la Fondation Treille Espérance,
- 730 282 € pour la Fondation RCF,
- 122 947 € pour la Fondation Frédéric Ozanam,
- 206 575 € pour la Fondation Providence Caille,
- 62 627 € pour la Fondation Enfance Missionnaire,
- 591 218 € pour la Fondation Borenis,
- 224 833 € pour la Fondation Saint-Denis Croix-Rousse
- 20 399 € pour la Fondation du Bons Secours,

En revanche, pour les Fondations présentant des résultats négatifs, ceux-ci ne sont pas reportés en Fonds dédiés de la Fondation Saint-Irénée et sont supportés par les Fondations abritées concernées.

La partie des ressources provenant de legs ou de donations constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée « Fonds reportés liés aux legs ou donations » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Ces sommes seront rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie le compte « Utilisations de fonds reportés ».

### Dotation consommable

Lorsque de telles dotations consommables sont acquises, elles sont inscrites directement au crédit du compte # 1081 Dotations consommables. Au fur et à mesure de leur consommation, elles donnent lieu à une écriture de reprise de quote-part consommée au compte de résultat, par un crédit du compte # 7532 « quote-part de dotation consommable virée au compte de résultat » – dont la contrepartie se trouve au débit du compte # 1089 « Dotations consommables inscrites au compte de résultat ».

Le montant de la reprise au compte de résultat, déterminé sur la base d'une consommation prévisionnelle dans le référentiel CRC 1999-01 (modifié par le règlement CRC n°2009-01), correspond maintenant « à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice », en application des dispositions du règlement ANC n°2018-06 (article 214-2).

### Traitement des legs, donations et assurances-vie

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

## Règles et méthodes comptables

Les libéralités perçues de personnes morales ayant un objet caritatif sont inscrits en dons puisqu'ils ont été réalisés dans le cadre d'actions d'appel à la générosité.

A compter du 1er janvier 2021, le règlement ANC n°2018-06 apporte des changements notoires dans les schémas comptables et faits générateurs associés aux différents événements des libéralités.

Les assurances-vie dont l'entité est bénéficiaire sont comptabilisée en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalés dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

Les biens reçus par legs, donations ou assurance-vie sont comptabilisés en engagements reçus, pour leur valeur estimée, entre la date à laquelle l'entité a été informée et la date de la comptabilisation à l'actif des biens concernés.

### Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Dans le cadre de la gestion de trésorerie de la Fondation Saint-Irénée, des contrats de capitalisation ont été souscrits, pour un montant global de 5.370 millions d'euros. Au 31 décembre 2023, seuls les intérêts calculés sur les contrats dont le sous-jacent est garanti sont comptabilisés, ce qui représente 364 220 € de produits financiers à recevoir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Aucune provision n'a été comptabilisée à la clôture

### Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes,
- des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état,
- des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Elles sont valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité,
- l'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Des contributions volontaires en travail non significatives n'ont pas été mentionnées en pied de compte de résultat et du CER. Elles correspondent à l'intervention de :

- 3 bénévoles (1h par semaine chacun en moyenne, sauf 16 semaines de vacances scolaires) pour l'étude des demandes de soutien et l'organisation d'événements, soit 108 heures valorisées sur la base d'un SMIC horaire soit 1 217 € pour la Fondation Saint-irénée,
- 2 bénévoles pour la saisie et suivi des dons, soit 360 h valorisées sur la base d'un SMIC horaire soit 4 057 € pour la Fondation RCF,
- Un bénévole pour le secrétariat et le suivi immobilier, soit 150 h valorisées sur la base d'un SMIC horaire soit 1 691 € pour la Fondation Saint-Denis Croix-Rousse.

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 061 169	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		694 328
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 061 195
Amortissements exceptionnels		515
Charges sur exercices antérieurs	45 043	
Produits sur exercices antérieurs		11 646
<b>TOTAL</b>	<b>1 106 242</b>	<b>1 767 685</b>

Les produits exceptionnels sont principalement composés des annulations de votes de missions sociales et de cession d'immobilisations reçues par voie de donation.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 632 080			1 632 080
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 632 080</b>			<b>1 632 080</b>
- Terrains	1 214 976			1 214 976
- Constructions sur sol propre	6 170 733			6 170 733
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 167			2 167
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	183 333		183 333	
- Immobilisations corporelles en cours				60 176
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 571 209</b>		<b>183 333</b>	<b>7 448 052</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 203 289</b>		<b>183 333</b>	<b>9 080 132</b>

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux droits incorporels attachés au tènement immobilier situé montée Nicolas de Lange, lequel est grevé d'un bail emphytéotique consenti par la Fondation Providence Caille à la Fondation ECAM.

Les immobilisations corporelles intègrent les apports à la Providence Caille :

- Terrains quai Bondy : 668 600 €
- Construction quai Bondy : 2 834 411 €
- Construction rue Nicolas de Lange : 1 117 920 €

Au cours de l'exercice 2019, la Fondation Saint Irénée a acquis à la Bénissons-Dieu une maison pour y accueillir des personnes en difficulté et de passage pour un montant total de 41 982 €.

## Notes sur le bilan

Au cours de l'exercice 2021, la Fondation a :

- Acquis une propriété (ferme en U entourées de terres agricoles), sise sur la commune d'Ars-sur-Formans pour y accueillir des jeunes en difficulté pour un montant total de 319 800 €. Les parcelles correspondant à des terres agricoles ont été valorisées à un montant de 100 € l'hectare. Pour les bâtiments, il a été affecté une quote-part de 20% au terrain et de 80% à la construction.
- Reçu en donation un terrain à bâtir pour 183 333 € situé sur la commune de Soucieu-en-Jarrest. Ce terrain a été cédé courant 2023.

La fondation Saint-Denis Croix-Rousse a reçu une donation immobilière de l'Association Immobilière de Saint-Denis qui se décompose ainsi :

- A LYON 4ÈME ARRONDISSEMENT (RHÔNE) 69004, 77 Grande rue de la Croix Rousse, un tènement immobilier comprenant divers bâtiments, en partie à usage de cinéma et de cercle intergénérationnel,

- A LYON 4ÈME ARRONDISSEMENT (RHÔNE) 69004, 14 Rue Jacques-Louis Hénon, Une allée d'accès au site de Saint Denis,  
Valeur total des 2 précédents biens : 500 000 €.

- A LYON 4ÈME ARRONDISSEMENT (RHÔNE) 69004, 11 Rue Jacques-Louis Hénon, Un tènement immobilier édifié de rez-de-chaussée et quatre étages,  
Valeur : 500 000€

- Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à LYON 4ÈME ARRONDISSEMENT (RHÔNE) 69004, 6 Rue d'Ivry, 11 et 13 Rue du Mail, comprenant:

- Une maison à usage d'habitation sise à LYON 4ème, à l'angle de la rue du Mail, sur laquelle elle porte le n° 13, et de la rue d'Ivry sur laquelle elle porte le n° 6,
- Une maison à usage d'habitation sise à LYON 4ème, rue du Mail, N°11

Valeur : 1 400 000 €

La décomposition de la valeur des immeubles reçus entre terrain et construction a été réalisée selon une base forfaitaire. Ainsi, il a été alloué 20% de la valeur aux terrains et 80% de la valeur aux constructions.

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	303 024	133 589		425 225
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	23 614			34 487
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	267	217		484
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>326 906</b>	<b>133 805</b>		<b>460 196</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>326 906</b>	<b>133 805</b>		<b>460 196</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 465 460 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 265	4 265	
Autres	461 195	461 195	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>465 460</b>	<b>465 460</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Banque - intérêts courus à recevoir	458 565
<b>Total</b>	<b>458 565</b>

## Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
PF FONDATION RCF	200,00	46,17	12,18	2 436,00	
PF FONDATION PROVIDEN	13 226,00	72,73	74,23	981 765,98	19 860,98
				<b>984 201,98</b>	<b>19 860,98</b>

## Notes sur le bilan

## Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	39 869	2 234	35 305	6 798
<b>Total</b>	<b>39 869</b>	<b>2 234</b>	<b>35 305</b>	<b>6 798</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières		2 234	35 305	
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	9 584 446			100 000				9 684 446
Fonds propres avec droit de reprise	-							-
Ecart de réévaluation	-							-
Réserves	400 000			200 000	200 000			600 000
Report à nouveau	1 551 539	1 595 376		201 444	201 444	200 000	200 000	3 148 360
Excédent ou déficit de l'exercice	1 595 376	-1 595 376	- 885 477	- 566 988	- 1 634 992			- 566 988
<b>Situation nette</b>	<b>13 131 361</b>	<b>-1 595 376</b>	<b>- 885 477</b>	<b>-466 988</b>	<b>- 1 634 992</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>12 865 817</b>
Fonds propres consommables	277 418	- 27 096						250 321
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
<b>TOTAL</b>	<b>13 408 779</b>	<b>-1 622 473</b>	<b>- 885 477</b>	<b>-466 988</b>	<b>- 1 634 992</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>13 116 139</b>

Les dotations initiales des fondations abritées sont placées sur les livrets des Fondations.

La dotation initiale de la Fondation Saint-irénée est quant à elle placée sur quatre produits répartis comme suit :

## Notes sur le bilan

Fondation	Date Souscription	Placement	Durée	Montant initial	Précision
FSI (dotation)	29/09/2014	SPIRICA CA	40 ans	200 000 €	fonds euro
FSI (dotation)	29/09/2014	SPIRICA CA	40 ans	200 000 €	fonds diversifiés - fonds euro
FSI (dotation 300K + 400K Legs J.B)	13/11/2014	VIE PLUS CMB	30 ans	700 000 €	contrat de capitalisation
FSI (dotation)	30/09/2014	SOGECAP SG	8 ans	300 000 €	contrat de capitalisation - capital garanti

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	40		40		
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>40</b>		<b>40</b>		
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières			40		
Exceptionnelles		155 929	198 743		



## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 930 406 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	22 755	22 755		
- à plus de 1 an à l'origine	380 520	85 641	251 424	43 455
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	36 658	36 658		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 855	80 855		
Dettes fiscales et sociales	52 587	52 587		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 357 031	4 357 031		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>4 930 406</b>	<b>4 635 527</b>	<b>251 424</b>	<b>43 455</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	128 431			
(**) Dont envers les associés				

Au 31 décembre 2023, la Fondation présente un passif de 4 226 132 € qui correspond au montant restant à verser sur des projets votés par le conseil d'administration ou les comités exécutifs des Fondation abritées.

## Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	21 977
Dettes provis. pr congés à payer	13 835
Charges sociales s/congés à payer	5 734
Etat - autres charges à payer	15 772
Taxe sur les salaires cap	2 423
<b>Total</b>	<b>59 742</b>

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

### Donation

### Fonds dédiés et reportés

Ressources provenant de la générosité du public

Variation des fonds dédiés	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Autres Fonds dédiés FSI	3 341 568	837 206	989 630		- 46 435	3 142 708	227 707
Jumelage Lyon Mossoul - FSI	294 062	-	198 125		46 435	142 372	470
Fonds dédiés Legs - FSI	342 488	-	6 000			336 488	-
Fonds reportés - FSI	183 333		183 333			0	-
Fonds dédiés Fondation Treille Espérance	661 557	122 005	5 175			778 387	299 189
Fonds dédiés Fondation RCF	218 965		257 013		38 048	0	-
Fonds dédiés Fondation Ozaname	43 152	9 160				52 312	43 152
Fonds dédiés Fondation Enfance Missionnaire	0	89 571				89 571	
Fonds dédiés Fondation Borénis	29 270	155 929	15 410			169 789	
Fonds dédiés Fondation Saint Denis Croix-Rousse	5 915		5 915			0	
Ressources libres Fondations abritées	774 913	1 425 501			-201 444	1 998 970	
<b>TOTAL</b>	<b>5 895 223</b>	<b>2 639 372</b>	<b>1 660 601</b>	<b>-</b>	<b>- 163 396</b>	<b>6 710 597</b>	<b>570 518</b>

## Autres informations

### Engagement hors bilan

Dans le cadre de la donation des biens immobiliers de l'Association Immobilière Saint-Denis à la Fondation Saint-Denis les engagements ci-dessous ont été consentis :

Immeubles	Prêteur	Montant prêt	Garantie	Dernière échéance
11 rue Hénon	Société Générale 11/2016	200 000 €	Promesse hypothèque	27/05/2024
11 rue Hénon	Avance ADL 2017	50 000 €		27/01/2026
6 rue d'Ivry (appart 9)	Société Générale 08/2018	40 000 €	Promesse hypothèque	27/02/2024
6 rue d'Ivry (appart 11)	Société Générale 11/2020	110 000 €	Promesse hypothèque	28/11/2027
13 rue du Mail (app 21)	Société Générale 07/2021	60 000 €	Promesse hypothèque	27/10/2028
<b>TOTAL</b>		460 000 €		

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres				3
Employés				4
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>				<b>7</b>

## Compte de résultat par destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 31/12/23 (selon ANC 2018-06)		Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	3 136 691	3 136 691	4 482 954	4 482 954
- Legs, donations et assurances-vie	877 835	877 835	3 000 000	3 000 000
- Mécénat	303 429	303 429	173 710	173 710
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	708 086	708 086	212 652	212 652
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	137 520		46 597	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 030 663		788 714	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	-		26 000	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	35 860		112	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEEDIES ANTERIEURS</b>	1 660 601	1 660 601	2 738 032	2 738 032
<b>TOTAL</b>	<b>7 890 684</b>	<b>6 686 641</b>	<b>11 468 771</b>	<b>10 607 348</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	77 990	77 990	229 119	229 119
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	4 144 128	4 144 128	4 559 642	4 559 642
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	200 000	200 000	235 000	235 000
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	308 500	308 500	935 181	935 181
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	351 472	351 472	308 773	308 773
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	600 171	600 171	434 047	434 047
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	136 039		151 524	
<b>5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEEDIES DE L'EXERCICE</b>	2 639 373	2 639 373	3 020 108	3 020 108
<b>TOTAL</b>	<b>8 457 673</b>	<b>8 321 633</b>	<b>9 873 394</b>	<b>9 721 870</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 566 988</b>	<b>- 1 634 992</b>	<b>1 595 377</b>	<b>885 477</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 31/12/23 (selon ANC 2018-06)		Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature	5 774	5 774	8 095	8 095
Dons en nature	17 000	17 000	7 728	7 728
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>22 774</b>	<b>22 774</b>	<b>15 823</b>	<b>15 823</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	22 774	22 774	15 823	15 823
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>22 774</b>	<b>22 774</b>	<b>15 823</b>	<b>15 823</b>

## Compte d'emploi et des ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/23 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/23 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	<b>4 730 618</b>	<b>5 958 942</b>	<b>1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>5 026 041</b>	<b>7 869 316</b>
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	77 990	229 119	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	4 144 128	4 559 642	- Dons manuels	3 136 691	4 482 954
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	877 835	3 000 000
- Actions réalisées par l'organisme	200 000	235 000	- Mécénats	303 429	173 710
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	308 500	935 181	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	708 086	212 652
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>351 472</b>	<b>308 773</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	351 472	308 773			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>600 171</b>	<b>434 047</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>5 682 261</b>	<b>6 701 762</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>5 026 041</b>	<b>7 869 316</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 639 373</b>	<b>3 020 108</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>1 660 601</b>	<b>2 738 032</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>	<b>885 477</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>1 634 992</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 321 633</b>	<b>10 607 347</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 321 633</b>	<b>10 607 348</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	2 240 339	1 354 862
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	885 477
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 1 634 992	
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	605 347	2 240 339
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>Exercice 31/12/23 (selon ANC 2018-06)</b>	<b>Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)</b>	<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>Exercice 31/12/23 (selon ANC 2018-06)</b>	<b>Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			Bénévolat		
Réalisées en France	22 774	15 823	Prestations en nature	5 774	8 095
Réalisées à l'étranger			Dons en nature	17 000	7 728
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>					
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>22 774</b>	<b>15 823</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 774</b>	<b>15 823</b>
			<b>FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>Exercice 31/12/23 (selon ANC 2018-06)</b>	<b>Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)</b>
			<b>FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>5 895 222</b>	<b>5 613 146</b>
			(-) Utilisation	- 1 660 601	- 2 738 032
			(+) Report	2 639 373	3 020 108
			<b>FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>6 710 598</b>	<b>5 895 222</b>

## Compte d'emploi et des ressources (CER)

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) est établi selon le règlement ANC n°2018-06 homologué par arrêté du 30 décembre 2018. A l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées non utilisées, les informations figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2.

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

### Affectation des ressources aux emplois, spécialement des ressources collectées auprès du public :

Les méthodologies retenues concernant l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emplois au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

- Les ressources sur lesquelles la Fondation a liberté d'affectation sont identifiées,
- En leur sein, la part des ressources issues de la générosité du public (dons, legs et autres libéralités) et des autres produits accessoires d'exploitation (ventes objets, etc...) est identifiée,
- Des frais de gestion sont, au cas par cas, prélevés sur les collectes affectées et non affectées issues de la générosité du public.

Le conseil d'administration de la Fondation maintient la démarche votée lors de la réunion du le Conseil d'Administration du 02/02/2016. Cette dernière prévoit d'appliquer une retenue aux collectes affectées au titre des frais de gestion, de communication et d'accompagnement exposés par la Fondation au titre des projets directement concernés par ces mêmes collectes.

### Définition des missions sociales :

Les missions sociales de la Fondation Saint-irénée sont fixées par les statuts : "la Fondation Saint-irénée a pour but de soutenir le développement des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, et dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part."

### Affectations des frais communs aux Missions Sociales, aux Frais de collectes et aux Frais de structure :

Les emplois ont été affectés selon la méthode du coût direct. Les dépenses non imputables directement sont ventilées en fonction de clés de répartition définies par la direction de chacune des fondations, selon le type de dépenses.

Sur la Fondation Saint-irénée, hors fondations abritées, les répartitions suivantes ont été opérées notamment :

- Chargé de gestion : 40% sur les collectes, 35% sur le suivi des missions sociales et 25% sur les frais de structure ;
- Chargé de développement : 50% sur les collectes et 50% sur le suivi des missions sociales ;
- Directeur : 40% sur les collectes, 40% sur le suivi des missions sociales et 20% sur les frais de

structure. Modèle économique :

Le modèle économique de la Fondation repose exclusivement sur la perception des dons, libéralités ou legs qui sont ensuite utilisés pour le financement de projets présentés par des structures tierces.

### Politique de réserves :

Les principes qui prévalent à la constitution de réserves et de provisions de la Fondation relèvent de la sécurisation

- des liens de partenariats mis en place avec des associations pour leurs projets pluriannuels,
- des missions en cours,
- de la fondation : une dotation nécessaire à sa bonne marche a été constituée en 2016 pour un montant de 1 000 000 €. Par ailleurs, une réserve de 300 000 € a été constituée par elle sur cette même année pour assurer son bon fonctionnement. Le 14 décembre 2021, le conseil d'administration a décidé de porter le montant de la réserve à 400 000 €. Le 12 décembre 2023, le conseil d'administration a décidé de porter le montant de la réserve à 600 000 €.



---

**Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes**

Siège social - 26 / 28 rue Marius AUFAN, 92300 LEVALLOIS PERRET - Tél. 01 41 49 06 66 - Fax. 01 41 49 06 67

SARL au capital de 4 014 200€ - RCS Nanterre 324 021 542 - APE 6920 Z

[www.afigec.com](http://www.afigec.com)

*Membre Indépendant de l'association*

